



Du nouveau pour les pony-games!



FFE Connect

6

Les podiums du National Enseignants

9

Les Assises du Tourisme Equestre en Normandie

10

■ AG FFE CNTE



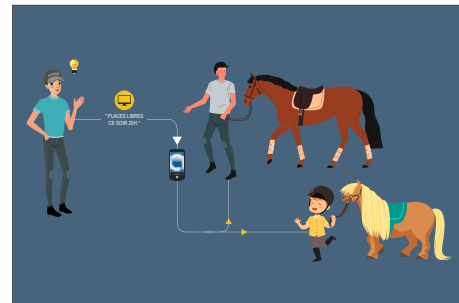
Les AG ordinaires de la FFE et du CNTE auront lieu le jeudi 21 novembre à 14 h au Parc équestre fédéral de Lamotte. Les représentants légaux des groupements équestres membres actifs à jour de leur cotisation sont appelés à voter en ligne dès réception des documents de vote. Informations sur ffe.com / [La FFE](http://LaFFE)

■ Avignon 2020



Le Congrès fédéral se tiendra au Parc des Expositions d'Avignon les 16 et 17 janvier 2020. Ouvert à tous les clubs, il sera centré sur les activités à proposer aux publics adultes. Au programme, démonstrations, tables rondes, plénières, Spectacle des Crinières d'Or et Salon *Cheval Passion*. Voir ffe.com/espaceclub/congres.

■ FFE Connect



Votre outil de communication avec vos cavaliers vous permet d'optimiser le remplissage de vos séances et de vos stages et facilite le suivi de vos cavaliers dans une relation personnalisée. Paramétrez votre application pour bénéficier rapidement de toutes les opportunités qu'elle vous offre. Voir page 6.

■ Salon du Cheval de Paris



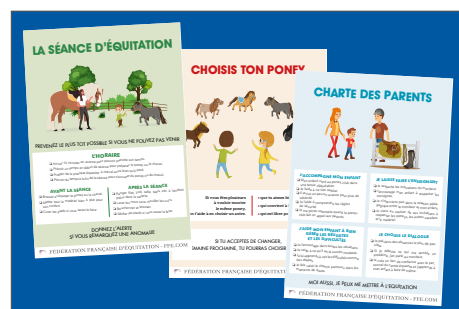
La FFE vous donne rendez-vous sur le stand qu'elle partage avec le CREIF au Salon du Cheval de Paris Parc des Expositions de Villepinte du 4 au 8 décembre. Au programme, village formation et métiers, exposants de matériels équestres, carrières d'animation, Nuit du Cheval, Devoucoux Derby cross indoor, Longines Masters de Paris CSI5* etc. Voir page 21.

■ Fidélisation



Votre Dossier Fidélité 2019 est en ligne. S'identifier sur FFE Club SIF pour le consulter et le télécharger. L'occasion de faire le point sur les cavaliers qui ne se sont pas réinscrits et de les relancer. Et aussi de créer des créneaux *Equitation pour Tous* dans le but de générer de nouvelles inscriptions.

■ MediatekClub



La MediatekClub est votre banque de téléchargements de documents pédagogiques et promotionnels FFE. Préparez votre campagne de fin d'année avec les chèques cadeau. Nouveau: des affichettes charte sur les thèmes: *Choisis ton poney*, *Charte des parents* et *La séance d'équitation*.

SOMMAIRE

Vie équestre

L'édito de Serge Lecomte	5
Kid Expo Paris	5
Salon du Cheval de Paris	21
La FFE sur tous les Salons	23

Régions

Assises du Tourisme Equestre en Normandie	8
Forum bien-être dans les Hauts de France	9

Clubs

LeMemoClub	2
Nouvelles chartes FFE	4
FFE Connect	6
National Enseignants	7
Médiation avec les équidés	10
Nouveautés pony-games	11
Se conformer au RGPD	14
Cadeaux aux salariés	16
Rencontres western	17
Votre stage club au parc	22

Formation

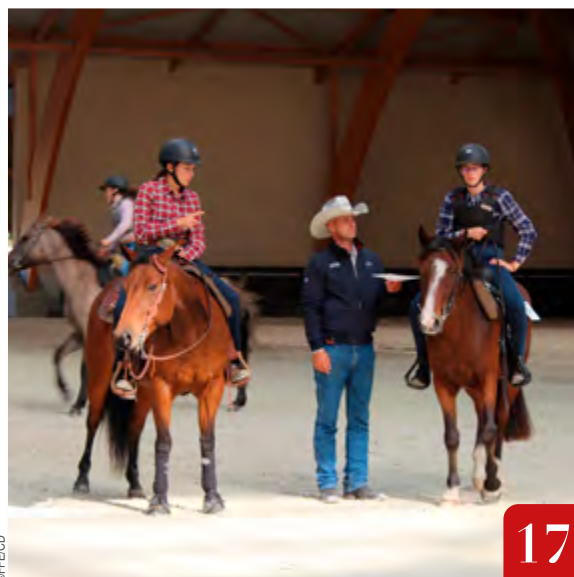
A chacun son BFE	12
Stages enseignants au Parc	13

Sport

Sécurité en concours complet	18
Le Mondial du Lion en photos	19
Grand National 2020	20

Référence

Décisions juridiques	15
----------------------	----



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF: Danielle Lambert ■ PUBLICITE: publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ ICONOGRAPHIE: Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE: @Maindru Photos ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: FFE Cheval et Diversité, FFE Communication, FFE Compétition, FFE Développement, FFE DTN, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN. ■ MAQUETTE: Charte Graphique: FFE - Mise en page: FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE: 0920 G 8036 ■ ISSN: 2115-4686 ■ DIFFUSION NUMÉRIQUE ■ DÉPOT LEGAL: À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR: Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT: 1 an: 50 € - 1 an adhérent: 25 €. Envoyez vos coordonnées mail et postales et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

NOUVELLES CHARTES FFE

DE NOUVELLES CHARTES FFE SONT TÉLÉCHARGEABLES DANS LA *MEDIATEKCLUB*. L'IDÉE EST D'AFFICHER LES RÈGLES DU CLUB POUR ÉVITER DES MALENTENDUS.

La séance d'équitation

L'objectif de cette affichette est de promouvoir l'idée que préparation, soins, travail à pied font partie de la séance qui ne se résume pas au temps à cheval.

Charte des parents

L'affichette explicite le rôle des parents pour les aider à trouver leur place.

Choisis ton poney

Faire choisir son poney permet que chaque enfant opte pour le poney qui le met le plus en confiance.

L'affichette pose le cas où plusieurs enfants veulent le même poney.

LA SÉANCE D'ÉQUITATION



PREVENEZ LE PLUS TOT POSSIBLE SI VOUS NE POUVEZ PAS VENIR

L'HORAIRE

- Arriver 10 minutes en avance pour pouvoir prendre son temps.
- Prévoir un temps en début de séance pour préparer le poney ou le cheval.
- Profiter de la pratique équestre, à cheval aussi bien qu'à pied.
- Prévoir du temps à la fin de la séance pour s'occuper du poney ou du cheval.

AVANT LA SÉANCE

- Brosser et équiper le poney ou le cheval.
- Mettre tout le matériel bien à plat pour son confort.
- Curer les pieds si vous savez le faire.

APRÈS LA SÉANCE

- Ranger filet, licol, selle, tapis, etc. à l'endroit prévu dans la sellerie.
- Laver les mors sans mouiller les cuirs.
- Bouchonner et brosser.
- Vérifier les pieds si vous savez le faire.

DONNEZ L'ALERTE
SI VOUS REMARQUEZ UNE ANOMALIE

CHARTRE DES PARENTS



J'ACCOMPAGNE MON ENFANT

- Mon enfant vient au poney-club dans une tenue d'équitation.
- Je l'aide à ne rien oublier.
- Il arrive un peu en avance pour plus de sérénité.
- Je l'aide à comprendre les règles de sécurité
- Je me porte volontaire quand le poney-club fait un appel aux parents.

JE LAISSE FAIRE L'ENSEIGNANT

- Je respecte les indications du moniteur.
- J'encourage mon enfant à respecter les consignes.
- Je n'interviens pas dans la relation pédagogique entre le moniteur et mon enfant.
- Je viens en soutien de ses invitations à respecter les poneys, les autres cavaliers et le matériel.

J'AIDE MON ENFANT À BIEN GÉRER LES RÉUSSITES ET LES DIFFICULTÉS

- Je l'encourage dans toutes les situations.
- Je veille à ce qu'il ait le succès modeste.
- Je lui apprends à voir les difficultés comme des étapes.
- Je fais valoir le chemin parcouru dans les moments de doute.

JE CHOISIS LE DIALOGUE

- Je prévois des absences le plus tôt possible.
- Si je détecte ce qui me semble un problème, j'en parle au moniteur.
- Je crée un lien de confiance avec le personnel du centre équestre et j'apprends à mon enfant à faire de même.

MOI AUSSI, JE PEUX ME METTRE À L'ÉQUITATION

CHOISIS TON PONEY



Si vous êtes plusieurs à vouloir monter le même poney, on t'aide à en choisir un autre.

- que tu aimes bien,
- qui convient à ta taille,
- qui est libre pour toi.

SI TU ACCEPTES DE CHANGER,
LA SEMAINE PROCHAINE, TU POURRAS CHOISIR EN PREMIER.

SIMPLE, UTILE ET SOLIDE

Notre Fédération travaille au quotidien pour nous simplifier la vie.

La FFE défend nos activités auprès des pouvoirs publics en France et en Europe et leur fait connaître les bienfaits du cheval et de l'équitation pour la santé et pour le bien-être de nos concitoyens.

Cela fait entendre notre voix pour obtenir une fiscalité et des réglementations adaptées et pour plaider nos causes communes.

La FFE construit les actions collectives qui sont utiles à chacun pour développer ses activités.

La FFE investit dans la promotion de nos métiers pour faire face aux offres d'emploi des clubs.

La FFE assure la promotion de l'équitation vers le public et enregistre à nouveau une croissance des primo-licenciés.

De nouvelles percées ont permis de conquérir l'espace digital. Le Campus FFE en ligne est ouvert.

L'application FFE Connect est lancée. Geo Cheval et A cheval en France sont pleinement déployés.

La FFE propose un panel d'outils et de services pour accueillir les publics vulnérables et nous avons pu nouer des partenariats efficaces avec les acteurs majeurs du secteur médico-social.

La compétition toujours en croissance fait preuve d'une réelle vitalité.

Nos équipes de France affichent des palmarès dont nous pouvons tous être fiers.

Nos équipes de concours complet et de saut d'obstacles sont qualifiées pour défendre leurs titres olympiques à Tokyo 2020.

La France équestre est au premier rang mondial par le nombre de sportifs et le nombre de chevaux concourant sous toutes les latitudes ainsi que par la qualité et le nombre d'organisations de grandes compétitions.

Notre fédération est solide.

Elle tient ses budgets.

Elle prend en compte les besoins de tous les territoires pour assurer la cohésion des actions aux différents niveaux.

Elle innove en permanence pour offrir les outils de l'équitation de demain.

Grâce à la vigilance d'administrateurs expérimentés et de son équipe de permanents nous menons simultanément tous ces chantiers dans la même direction pour développer les clubs, les sports équestres et le tourisme équestre.

Merci à chacun de ceux qui font vivre une belle fédération utile, simple et solide.

*Bien à vous,
Suzanne*



AG FFE et CNTE 2019



Les Assemblées générales ordinaires de la FFE et du CNTE se tiendront au Parc équestre fédéral de Lamotte le jeudi 21 novembre à 14h. Les représentants légaux des groupements équestres membres actifs sont appelés à voter en ligne dès réception des documents de vote.

KID EXPO PARIS

PLUS GRAND ÉVÉNEMENT FAMILIAL DE L'ANNÉE, KIDEXPO S'EST TENU DU 23 AU 27 OCTOBRE À PARIS – PORTE DE VERSAILLES.

Au cœur du Salon, la FFE a implanté un poney-club éphémère. Co-animé avec le CRE Ile de France, ce poney-club a permis de positionner l'équitation comme un choix crédible d'activité de loisir sportif pour les jeunes visiteurs. Chacun des 800 enfants accueilli a pu passer par plusieurs ateliers thématiques : découverte du poney, pansage, initiation à pied et en selle. La présence des poneys et de la

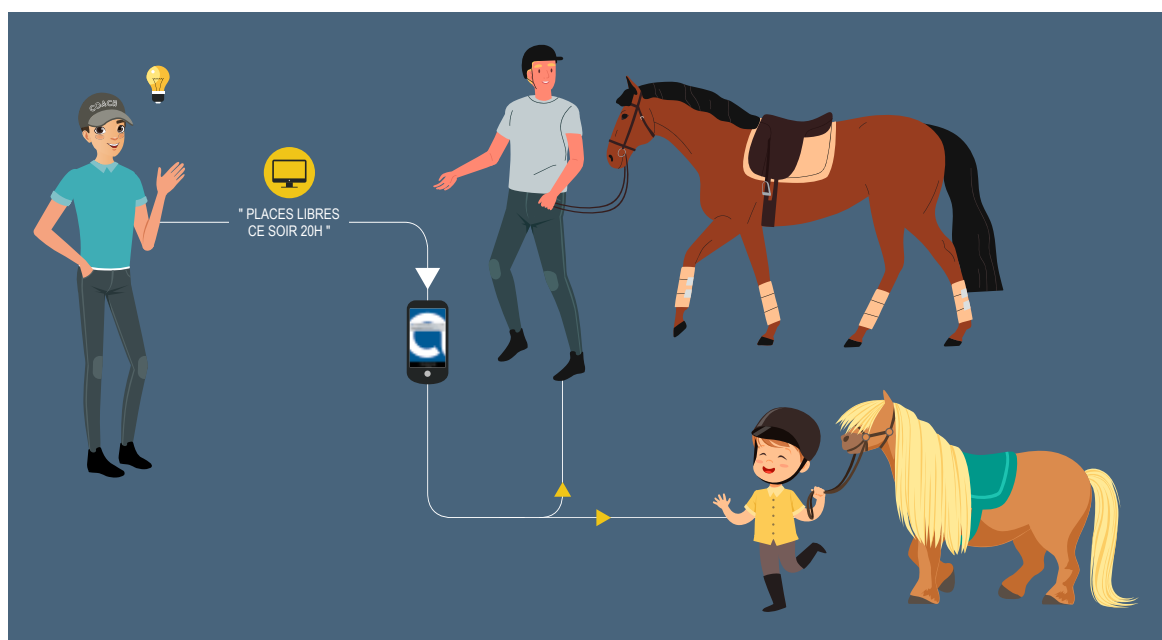
carrière offre une belle visibilité à l'équitation dans un contexte dominé par les innovations digitales. Le dispositif clubs partenaires basé sur le volontariat des établissements de proximité à accueillir chez eux pour des découvertes en situation l'ensemble des enfants passés par le stand permet de tisser un lien étroit entre action fédérale et pratique de l'équitation en club.



L'APPLICATION FFE À VOTRE SERVICE

LA WEB APP FFE CONNECT POUR LE DIRIGEANT EST DISPONIBLE SUR ORDINATEUR ET UTILISABLE SUR SMARTPHONE. LE DIRIGEANT PEUT OUVRIR LES DROITS QU'IL SOUHAITE À SES ENSEIGNANTS ET ANIMATEURS.

ACCESSIBLE DEPUIS FFE CLUB SIF, CHAQUE WEB APP CLUB SE DOUBLE D'UNE APPLICATION PERSONNALISÉE POUR SES CAVALIERS. L'APPLICATION CAVALIER EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT DEPUIS GOOGLE PLAY ET APP STORE.



Programmation

Chaque dirigeant, enseignant ou non, peut désormais saisir des groupes et les associer aux enseignants concernés.

Cette phase de création de groupes reste essentielle pour l'utilisation de l'ensemble des développements à venir de la Web App.

Pratique

Allez sur Youtube et saisissez FFE Connect. Vous trouverez les vidéos de présentation de l'application et des tutoriels pour vous expliquer comment la paramétrer et l'utiliser.

Actualités

Depuis l'onglet Club, en tant que dirigeant vous avez la possibilité de créer vos premières actualités de

club. Ces actualités se composent d'un texte et d'une image ou autre fichier associé.

En choisissant une diffusion à l'ensemble de vos cavaliers ou simplement à un groupe, vous avez la capacité d'adapter votre communication vos messages et vos produits.

Fichier cavalier

Afin de vous permettre un suivi cavalier renforcé, chaque enseignant a la possibilité d'apporter des notes sur chacune des fiches individuelles virtuelles. Les informations saisies peuvent être, selon le sujet, partagées ou non à l'ensemble du

corps enseignant. Ces notes vous permettent de consigner les observations pédagogiques ou bien de garder en mémoire une attente ou une demande évoquées par un cavalier. Ces informations recroisées permettent de proposer le produit qui marchera à coup sûr.

Inscrivez !

Les non licenciés peuvent télécharger l'application. La FFE leur propose, par géolocalisation automatique, les clubs et les événements à proximité. Il ne vous reste plus qu'à les convaincre lors de leur première visite.

NATIONAL ENSEIGNANTS

CSO



Championnat

1. Fanny Poletto / *Amour du Clauzet*
2. Martin Moreaux / *Arko Royal*
3. Hugo Brochard / *Queen de Val*



Critérium

1. Elise Goffinet / *Volubie du Givre*
2. Hugo Florance / *Vert et Bleu Marlo*
3. Flavien Charbonnier / *Volte de Grand Mare*



Coupe

1. Milène Grosjean / *Native de la Chaise*
2. Sandrine Laurencin / *Why Not*
3. Gabrielle Doiteau / *Quantus Lerchenberg*ENE-HN*

CCE



Championnat

1. Eurydice Schauly / *Appy d'Hulm*
2. Tristan Rouxel / *Fernando E*
3. Stéphanie Werthmann / *Farah Dibah SV*



Critérium

1. Magali Norton / *Atomic de Montplaisir*
2. Emmanuelle Plee / *Atika St Blaise*
3. Léa Mérigot / *Capriccio des Flagues*



Coupe

1. Laurine Breliaud / *Vatout d'Argent*
2. Mégane Pierron / *Brenus Blues*
3. Stanislas Thomas / *Sherkan Calvaillé*

DRESSAGE



Championnat

1. Fanny Lindecker / *Dior Velux*
2. Victoria Saint Cast / *Downtown Girl*
3. Alexandra Dillière / *Biolita DN*



Critérium

1. Estelle Mainier Guérin / *Salvador de Hus*
2. Fanny Hamelin Boyer / *Au Top du Frene*
3. Christophe Martin / *Buffalo du Genestel*



Coupe

1. Angélique Costil / *Zendor S*
2. Sophie Becart / *Ducati du Hans*
3. Anais Mailhac / *Flower du Hans*

HUNTER



Championnat

1. Baptiste Salaun / *Véloce de Riverland*ENE-HN*
2. François Guihard / *Vintage de Liam*
3. Léo Schaar / *Urgand*



Critérium

1. Audrey Duchemin / *Tahiti de Pen Ar Roz*
2. Geoffroy Daubidon / *Sandro du Mesnil*
3. Yann Catier / *Tierce de la Vallée*



Coupe

1. Vincent Klein / *Roudoudou de Logerie*
2. Martin Denisot / *Demilune d'Ems*
3. Marjorie Hulot / *Prince Vendéen*

ASSISES EN NORMANDIE

A L'INITIATIVE DU COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE, LES ASSISES DU TOURISME ÉQUESTRE EN NORMANDIE ONT RASSEMBLÉ LE 7 OCTOBRE UNE CENTAINE DE CAVALIERS ET MENEURS DE PLEINE NATURE MAIS ÉGALEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME ÉQUESTRE. RETOURS SUR UNE JOURNÉE RICHE EN ÉCHANGES.



© FFE / CDT

Frédéric BOUIX, DG de la FFE, ouvre les travaux



© CRTE

Une partie des participants aux Assises du TE en Normandie

Débats nourris

En organisant ces premières Assises du Tourisme équestre en Normandie, l'ambition du CRTE était de réunir les contributions de l'ensemble des pratiquants et des professionnels de pleine nature, pour définir ensemble les actions à développer pour le tourisme équestre de demain.

José Castañeda, Président du CRTE, et Frédéric Bouix, Délégué général de la FFE, ont ouvert les travaux en plénière. Sur invitation du CRTE, la FFE avait participé aux trois comités de pilotage tenus depuis l'automne 2018 pour préparer cet événement.

Deux sessions étaient ensuite consacrées aux tables rondes. A travers ce temps d'échanges pour tous, chacun était invité à s'exprimer sur les thématiques : « Comment viser l'autonomie d'un cavalier

de pleine nature ? » et « Comment favoriser le développement du tourisme équestre ? ».

Une pause dédiée au réseautage fut ponctuée de quatre animations : démonstration de GeoCheval.com, témoignage d'un cavalier au long cours, conseils pour le choix de son cheval de randonnée et découverte du TREC.

Les débats nourris lors de chaque session ont été restitués en plénière de synthèse.

Pistes d'actions

Les grandes pistes préfigurant le prochain plan d'action sont :

- Les compétences du cavalier et du cheval : accompagner le cavalier dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques ; faire tomber l'appréhension de l'extérieur ; valoriser la progression, synonyme de plaisir.
- La mise en relation entre cava-

Outils FFE

Le Collecteur Ref *Proposer la pleine nature* vous dit tout pour mettre en place des projets et activités d'équitation d'extérieur. Au sommaire : habituer chevaux & cavaliers, participer à une randonnée régionale...

Les *11 vidéos thématiques* du tourisme équestre vous permettent de consolider vos connaissances. Retrouvez en quelques minutes tous les conseils nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur. C'est également un bon outil pédagogique pour vos cavaliers.

GeoCheval.com, la plate-forme de valorisation des itinéraires équestres vous aide préparer vos randonnées. Vous pouvez également y contribuer, en lien avec votre Comité.

Le *Dossier Fidélisation* disponible dans la MediatekClub, Année 2018, compte un questionnaire « Etes-vous satisfait de votre randonnée ? » pour évaluer et améliorer vos offres de tourisme équestre.

liers - meneurs individuels et pros : s'appuyer sur les associations de cavaliers ; promouvoir la relation Homme-Cheval ; conseiller lors de l'achat du cheval de randonnée et faire prendre conscience de la valeur d'un cheval adapté à sa pratique ; proposer des produits adaptés aux cavaliers propriétaires, qu'ils aient un profil Randonneur ou non.

- Le maillage itinéraires – hébergements : développer de façon cohérente les itinéraires et les hébergements ; repositionner les Comités

comme interlocuteurs des pratiquants sur ces thématiques ; œuvrer en concertation avec les associations de cavaliers, les autres sports de nature et les collectivités pour développer les sites de pratique et le territoire comme destination de tourisme équestre.

- La promotion des offres et services : concevoir, packager et valoriser différents produits de tourisme équestre tant en termes de durée (de la promenade de quelques heures à la randonnée de plusieurs jours) que

de cible (grand public voulant pratiquer l'équitation en pleine nature, randonneurs, cavaliers de CSO ou autres disciplines voulant découvrir l'extérieur...); mettre en avant les outils fédéraux existants, qu'ils soient à destination des pratiquants ou des encadrants.

Les Assises du Tourisme équestre ont ainsi permis à chacun de repartir avec une idée pour son club, son association ou son comité. Une belle opération de développement à déployer en régions !

FORUM DANS LES HAUTS DE FRANCE

LA PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM BIEN-ÊTRE ÉQUIN ET HUMAIN EN HAUTS DE FRANCE S'EST TENUE LES 6 ET 7 OCTOBRE À L'HIPPODROME DE LA CAPELLE (02).

Le bien-être au cœur du sujet

Depuis plusieurs années, le CRE Hauts de France organise des formations BFE Equi-handi et BFE Equi-social et il soutient financièrement les clubs pour l'achat de matériels adaptés. Son initiative d'organiser un forum bien-être équin et bien-être humain avait pour but de tisser un lien entre les professionnels de la santé et ceux du cheval, de créer des contacts et de sensibiliser les professionnels de la santé aux bienfaits du cheval pour leurs patients.

Avec plus de deux cent visiteurs et participants à chacune des journées, tous publics le dimanche et professionnels le lundi, le programme associait démonstrations, conférences et exposants en mettant en valeur les professionnels de la région : équicoaching, centres équestres label equi-handi, équitation éthologique, écuries actives, shiatsu, etc.

Carole Yvon-Galloux, pour FFE Cheval et diversité et Deborah Bardou, référente FFE bien-être animal, sont

intervenues ensemble en appui technique en coordination avec la commission régionale.

Rassemblement convivial

Les 25 exposants présents ont présenté aussi bien des matériels ou des produits au service du bien-être équin et animal que des matériels spécifiques comme simulateur équestre ou des démonstrations de bourrellerie. Des séances dédiées ont permis à Marianne Vidament de l'Ifce de présenter *La médiation équine* et à Emmanuelle Tizon de présenter *Au-delà de l'équithérapie* ou Comment les chevaux changent notre regard sur le handicap.

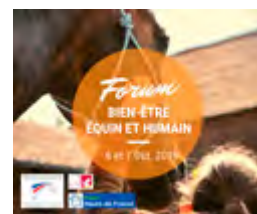
Les enfants ont pu faire des baptêmes à poney ou assister à des courses à poney et surtout, chacun a pu vérifier l'accessibilité de l'équitation pour les publics en situation de handicap.

Pour Carole Yvon-Galloux et Deborah Bardou : « Le bien-être, qu'il soit équin ou humain, est un état ressenti comme un sentiment évolutif d'épanouissement et de complétude éma-

nant d'une recherche, d'une quête individuelle (humaine et / ou animale) permanente. Subjectif et multifactoriel, il résulte notamment de la satisfaction des besoins physiques, psychiques et sociaux. Ce premier forum est une belle initiative qui a atteint son objectif de rassemblement convivial pour le bien-être de tous. »

Regard européen sur l'avenir

Le dimanche matin, les opérateurs des organisations régionales, équitation, élevage, courses des Hauts de France et de Wallonie rassemblés dans le projet européen de cluster « Eqwos » se réunissaient à la Capelle pour l'inauguration de leurs actions économiques communes. A l'issue de leurs échanges, les présidents et techniciens ont pu visiter le salon voisin et assister aux différentes interventions sur le bien-être. C'est donc bien toute la filière qui ce jour-là a placé le bien-être équin et humain au cœur de l'économie.



© CRE HDF

MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS

UNE SEMAINE DÉDIÉE AUX ACTIVITÉS DE MÉDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS, MAE, S'EST TENUE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE BEUVRON DU 16 AU 19 SEPTEMBRE.



© FFE / PM

Semaine MAE

A l'initiative de l'association Equidif, en collaboration avec la FFE, le CRE Centre Val de Loire et le CDE de l'Indre, une diversité d'actions de MAE se sont tenues :

- Un séjour d'immersion pour 30 résidents d'Établissement Sanitaires et Médico-sociaux, ESMS.
- Une journée d'informations et d'échanges pour tous les publics.
- Une seconde session de formation Initiation à la MAE.
- Une journée Activités équi-handi.

Séjour thérapeutique

30 résidents accompagnés par leurs encadrants ont été accueillis au Parc pour un séjour Equi-handi. S'appuyant sur la notion d'immersion dans un environnement naturel extérieur à leur institution, le séjour était l'occasion pour chacun de se découvrir autrement. Autour des activités quotidiennes, les résidents ont développé leur autonomie, leur prise de déci-

sion, leur organisation individuelle et collective. Les activités équestres quotidiennes, coordonnées par l'association Equidif en partenariat avec le service FFE Cheval et Diversité ont révélé tous leurs bienfaits. La semaine a débuté par une visite en attelage et les résidents ont profité, tout au long du séjour, de différents ateliers : équifun, longues rênes, équitation adaptée et aussi randonnée en attelage dans la forêt de Lamotte.

Cette semaine démontre la plus-value des activités équestres dans l'accompagnement des publics spécifiques et d'un séjour hors des murs.

La possibilité de s'appuyer sur des infrastructures adaptées a offert à chacun l'opportunité de se centrer pleinement sur la richesse des moments partagés.

Journée d'information

Equidif et la FFE, en partenariat avec le CDE 36, ont organisé, le mardi 17 septembre, une journée d'information et d'échanges autour de la MAE, destinée à la fois aux professionnels équestres, sanitaires et médico-sociaux.

Riche en enseignements pour les 70 participants venus de toute la France, issus du milieu médical ou équestre, la journée a permis de leur donner des pistes pour construire des projets ensemble.

Les participants ont pu assister à quatre ateliers animés par des experts Equihandi : attelage, longues rênes, équitation adaptée comprenant un atelier pansage et cheval en liberté. L'intérêt de faire interagir et participer à la fois les patients et les soignants est de rendre tout le monde acteur de

la séance pour que chacun apprenne à trouver sa place. Ce procédé permet de voir parfois les rôles s'inverser ainsi que les regards.

Formation MAE

Cette journée d'information et d'échange a également profité aux stagiaires de la seconde édition de la formation Initiation à la MAE organisée par la FFE les lundi 16, mardi 17 septembre et jeudi 3 octobre.

Outre les apports théoriques et pratiques intégrés dans la formation, les 16 stagiaires, psychologues, infirmières, assistantes sociales, AMP, éducatrices, kinés... ont pu bénéficier, le mardi 17, d'ateliers encadrés par des experts équi-handi. Ils ont pu s'essayer à trouver leur place dans le triptyque patient-enseignant-équidé. De belles rencontres, des questionnements et des échanges très appréciés.

Activités équi-handi

Pour clôturer cette semaine, Equidif et le CRE CVL ont invité l'ensemble des acteurs équestres de la région à partager une journée d'activités équi-handi sportive et conviviale.

La dynamique des différents partenariats, l'investissement des professionnels et bénévoles reflètent la volonté commune de développer les activités équestres accessibles et bénéfiques à tous les publics.

Un projet à renouveler et à développer dans d'autres régions.



© FFE / PM



© FFE / EB

NOUVEAUTÉS PONY GAMES

LES PONY-GAMES SE RENOUVELLENT AFIN DE MIEUX SERVIR LEUR OBJECTIF D'OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DES CLUBS POUR CONDUIRE À L'AUTONOMIE DES CAVALIERS DE TOUS LES ÂGES. PRINCIPALES NOUVEAUTÉS SUITE À LA CONSULTATION MENÉE AUPRÈS DES ACTEURS DE LA DISCIPLINE.

Développement des paires

Les pony-games ne se jouent pas qu'en équipe de 5. Les paires de cavaliers de même âge et de même niveau sont plus faciles à constituer. Désormais, elles se déclinent dans l'ensemble des indices et non plus dans les seules épreuves Elite. L'objectif affiché est de simplifier l'accès à la compétition pour les enseignants qui souhaiteraient se lancer dans la discipline.

Création d'un indice 3

Un indice complémentaire est désormais proposé dans chaque catégorie. Cela permet un rééquilibrage à la fois du niveau technique et du niveau de concurrence proposé. L'objectif est de permettre aux clubs d'offrir à chaque cavalier une perspective de progression accessible. Afin d'accompagner encore davantage cette dynamique et d'intégrer de nouveaux cavaliers tout au long de l'année, dans le cas des épreuves pony-games en paires indices 3 où 3 cavaliers et poneys peuvent être engagés. Deux coaches pourront également se positionner de part et d'autre du terrain afin d'éclairer les cavaliers en piste.

Nouveaux jeux

Les 8 jeux de base: Slalom, Balle et Cône, Cinq Drapeaux, Carton, Corde, Deux drapeaux, Deux tasses, Facteur ont été confirmés pour l'indice 3. Des jeux supplémentaires ont été ajoutés pour les indices 2, 1 et Elite afin d'offrir un regain d'intérêt pour chacune des catégories. Ainsi, il est désormais possible aux enseignants d'inscrire les cavaliers dans une progression technique plus évolutive et plus motivante.

Championnats

Les différentes évolutions conduisent à quelques aménagements concernant la programmation des différents championnats de France. Le Grand Tournoi accueillera toutes les séries en Paire à l'exception des Open Elite et Major Elite. Concernant les équipes au Generali Open de France, la session poneys accueillera les cavaliers de 18 ans et moins et les 18 ans et plus feront leur entrée à la session club. Une belle opportunité pour la discipline de se montrer auprès de nouveaux enseignants et une nouvelle opportunité offerte à tous ceux qui viennent à Lamotte exclusivement lors de cette semaine. Enfin, programmé à l'Espace Equestre Angers Corné à l'automne 2020, les championnats de France en Paire accueilleront les Clubs Elite et Major Elite.

Pony Games en Individuel



© PICTEVEN

Représentés au niveau international, les pony-games en individuel n'étaient jusque-là pas intégrés en France. Afin de permettre aux meilleurs cavaliers nationaux de se préparer, il est désormais possible de programmer des sessions dédiées dans le cadre d'événements PMG.

Participations

Ces modifications ont conduit à élargir les critères d'ouverture pour la participation des poneys selon le tableau ci-dessous.

Un poney doit avoir au minimum 5 participations en compétitions de Pony Games indice 1 ou Elite pour pouvoir être engagé en PMG et 5 participations en PMG pour pouvoir être engagé en PMGI.

*Les poneys/chevaux de 4 ans ont droit à une participation journalière maxi.

PONEYS / INDICES	3/ 2 / 1	ELITE A	ELITE	PMG	PMGI
Age minimum	4 ans*	5 ans	5 ans	5 ans	7 ans
Participations journalières maxi pour les poneys/chevaux de 5 ans et +	3	3	2	1	1

En savoir plus

Le *Guide fédéral Pony-games* est fait pour ceux qui veulent se lancer dans la discipline. Vous y trouverez notamment des fiches séances clés en mains. S'y ajoute le film *Pony-games, le plaisir du jeu* réalisé par la FFE avec Equidia visible sur [Youtube](#).

A CHACUN SON BFE

LA FFE A MIS EN PLACE LE DISPOSITIF DES BREVETS FÉDÉRAUX D'ENTRAÎNEUR ET D'ENCADREMENT POUR PERMETTRE UNE FORMATION CONTINUE À LA FOIS VARIÉE ET PERFORMANTE DES ENSEIGNANTS D'ÉQUITATION. PRÉSENTATION.



Dispositif

Les BFE sont des formations de 35 à 56 h organisées par les CRE, les CDE ou la FFE. Ils sont principalement accessibles aux titulaires d'une certification professionnelle permettant l'encadrement des activités équestres. Les formations s'appuient sur le dispositif des experts fédéraux reconnus par la FFE. Ils peuvent bénéficier du dispositif de VFAE, Validation Fédérale des Acquis de l'expérience.

Moniteur

Le BFM, Brevet Fédéral de Moniteur, certifie la capacité à exercer le métier de moniteur en attelage ou équitation western. Il est accessible aux titulaires d'un Galop 7[°] de westerner ou de meneur. En cours de reconnaissance officielle.

Initiation Poney Cheval

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Initiation Poney Cheval permet aux enseignants de concevoir des projets à l'attention du public concerné par l'initiation.

Guide de Tourisme Équestre

Le Brevet Fédéral d'Encadrement de Guide de Tourisme Équestre permet une surqualification dans le domaine de l'encadrement et du développement des activités de Tourisme Équestre. Le titulaire du BFE GTE travaille en parfaite autonomie.

Entraîneur Sports Equestres

Le Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Equestres certifie des compétences pour enseigner et perfectionner des couples en compétition de dressage, CSO, CCE, attelage, endurance, voltige, pony-games, TREC, horseball, hunter et western. Niveau 1 compétition Club. Niveau 2 compétition Amateur. Le BFESE 2 permet d'obtenir des équivalences partielles avec le DE-JEPS.

Équitation Éthologique

Les Brevets Fédéraux d'Entraîneur d'Équitation Éthologique permettent d'acquérir et de valider des compétences en équitation éthologique. Un examinateur titulaire du niveau 1 peut valider les Savoirs 1 et 2, le niveau 2 permet de valider les savoirs 3 et 5.

Spectacle Équestre de Club

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Spectacle Équestre de Club encourage la formation des enseignants et des animateurs dans le domaine du spectacle de club et permet la reconnaissance de leurs compétences. Niveau 1 : concevoir et coordonner un spectacle dans son club. Niveau 2 : concevoir et organiser un festival ou un concours de spectacles équestres de club.

Equi Handi

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi Handi s'adresse aux personnes souhaitant accueillir des publics en situation de handicap et développer des projets avec les structures spécialisées. Il se décline en 2 mentions : Handi-mental et Handi moteur ou sensoriel.

Equi-Social

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Social s'adresse aux personnes souhaitant accueillir des publics en difficulté sociale ou en insertion et développer des projets avec les structures spécialisées.

Travail à Pied

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Équitation de Travail à Pied permet d'acquérir et de transmettre des compétences en travail à pied. Niveau 1 : compétence à initier au travail à pied et à organiser un concours dans cette discipline. Niveau 2 : capacité à améliorer la locomotion d'un cheval, à entraîner des couples au niveau club élite et à transmettre un savoir faire dans l'esprit de la tradition Française.

Monte en Amazone

Le Brevet Fédéral de Monte en Amazone permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'initiation et à l'enseignement de la monte en Amazone. Niveau 1 : Initiateur Bénévole de la Monte en Amazone. Niveau 2 : enseignement de la Monte en Amazone.

En savoir plus

Règlements et calendriers sur ffe.com / Métiers / Formations continues.

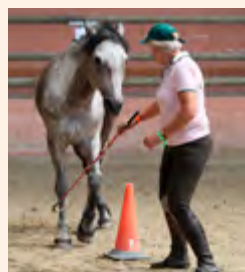
STAGES ENSEIGNANTS 2020 AU PARC



Préparation mentale

LUNDI 6 ET MARDI 7 JANVIER
Initiation niveau 1

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Travail à pied

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 JANVIER
Intégrer le travail à pied à sa pédagogie

Avec Guillaume Antoine, instructeur, BFE3, expert fédéral équitation éthologique, coach certifié par l'institut de coaching international de Genève.



Pédagogie

LUNDI 13 ET MARDI 14 JANVIER
Les fondamentaux de la psychopédagogie dans l'enseignement de l'équitation.

Avec Marie Caucanas, BPJEPS, psychologue clinicienne et titulaire d'un master marketing et management des entreprises de services



Préparation mentale

LUNDI 20 ET MARDI 21 JANVIER
Approfondissement niveau 3

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Management

JEUDI 30 ET VENDREDI 31 JANVIER
Techniques de management opérationnel pour la performance de sa structure équestre

Avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...



Management

LUNDI 3 ET MARDI 4 FÉVRIER
Management des RH selon la loi pour les structures équestres

Avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...



Méthode Alexander

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER
Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement niveau 1

Avec Véronique Martin, BEES2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de praticien PNL



Communication digitale

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS
Techniques de communication digitale et réseaux sociaux : « les nouveaux clients 2.0 » des structures équestres

Avec Elliott Gonzales, formateur au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'un commerce et d'un master 2 commerce



Préparation mentale

LUNDI 23 ET MARDI 24 MARS
Approfondissement niveau 2

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Marketing

LUNDI 21 ET MARDI 22 JANVIER
Techniques de vente et ventes additionnelles au service de nouveaux clients des structures équestres

Avec Frédérique Lamy, formatrice au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'une maîtrise Marketing et développement commercial et d'un Master 2 administration des entreprises et intelligence économique



Méthode Alexander

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER
Utiliser la méthode Alexander dans son enseignement niveau 1

Avec Véronique Martin, BEES2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de praticien PNL

Pratique

Lieu : Parc Equestre Fédéral de Lamotte
Hébergement : sur place en pension complète.
Financement : possibilité de prise en charge par OCAPIAT, VIVEA ou AGEFICE.
En savoir plus : ffe.com / [Espace enseignants](http://Espace_enseignants) / [Formation continue](http://Formation_continue).
Contact : FFE Formation / formation@ffe.com / 02 54 94 46 00.

SE CONFORMER AU RGPD

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL: METTEZ-VOUS EN CONFORMITÉ!
QUELQUES PRÉCONISATIONS.



FFE RESSOURCES

Définitions

Le RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données, est un texte européen qui s'applique en France depuis le 25 mai 2018. Il encadre le traitement des données à caractère personnel sur le territoire de l'Union Européenne et a principalement pour but de renforcer les droits des personnes et de responsabiliser davantage les structures qui traitent ces données.

Les données à caractère personnel sont définies comme toutes informations se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Il s'agit notamment des nom, prénom, numéro d'identification, etc.

Un traitement de données personnelles est défini quant à lui comme toute opération ou tout ensemble d'opérations appliquées à des données ou des ensembles de données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, la conservation, etc.

Dans les établissements équestres, il s'agit principalement des opérations effectuées sur les fichiers clients, salariés et fournisseurs.



Il est nécessaire d'y préciser la finalité du traitement (par exemple pour le fichier client, la gestion des leçons d'équitation, l'édition des factures, etc.), les catégories de données, les personnes ayant accès aux données y compris des personnes extérieures à la structure telles qu'un sous-traitant, la durée de conservation des données et comment leur accès est sécurisé (par exemple par un mot de passe pour accéder au fichier client stocké sur l'ordinateur).

2 Faites le tri dans les données

Pour chaque traitement, il est nécessaire de vérifier que :

- Toutes les données traitées sont nécessaires à l'activité. Par exemple, il n'est a priori pas nécessaire de connaître le numéro de sécurité sociale de vos clients, c'est une donnée inutile à collecter.
- Les données ne sont pas conservées au-delà de ce qui est nécessaire pour la finalité initiale. Attention à la conservation de coordonnées d'anciens clients qui ne serait plus nécessaire passé un certain délai.
- Seules les personnes habilitées ont accès aux données dont elles ont besoin dans l'exercice de leurs fonc-

tions. Par exemple, est-il nécessaire que votre palefrenier ait accès aux adresses des clients ?

- Vous ne traitez aucune donnée sensible ou seulement avec l'accord de l'intéressé. Attention notamment aux données médicales.

3 Faites attention aux droits des personnes

Afin de remplir vos obligations, vous devez indiquer dans les formulaires de recueil de données - par exemple, le formulaire d'inscription - les informations obligatoires à destination des personnes concernées :

- La finalité du traitement: dans quel but vous avez besoin des données,
- Ce qui vous autorise à traiter ces données: il peut s'agir du consentement de la personne, de l'exécution d'un contrat, du respect d'une obligation légale qui s'impose à vous, etc.,
- Des personnes qui ont accès aux données, par exemple, le secrétaire,
- De la durée de conservation des données, par exemple: 5 ans après la fin de la relation contractuelle,
- Les modalités selon lesquelles les personnes concernées peuvent exercer leurs droits, par exemple, par un mail, par courrier, etc. Vous pouvez trouver sur l'espace Ressources un modèle de contrat d'inscription qui reprend l'ensemble de ces informations, il est à compléter et à faire signer par vos cavaliers ou leurs parents.

Aller plus loin

www.cnil.fr dans la rubrique « ma conformité au RGPD » : guide pratique de sensibilisation au RGPD pour les petites entreprises et modèle de registre pour les petites entreprises.

I Recensez vos fichiers

La CNIL propose un modèle de registre permettant de référencer les traitements de données personnelles de la structure. L'obligation de recensement porte uniquement sur les traitements non occasionnels tels que la gestion de la paie ou la gestion des clients.

4 Sécurisez vos données

Plusieurs actions doivent être mises en place pour sécuriser vos données : mises à jour des anti-virus et logiciels de gestion, changements réguliers des mots de passe et notamment pour l'accès à vos comptes FFE en commençant par utiliser des mots de passe plus complexes. Évitez les mots de passe faciles à deviner tels que votre date de naissance ou quatre fois 0.

Données dites « sensibles »

Certaines données nécessitent une vigilance particulière, elles sont dites « sensibles. » Il s'agit notamment des données médicales et

des données qui concernent des mineurs. En principe, il est interdit de collecter des données sensibles, sauf en cas de consentement explicite des personnes. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique n'est normalement pas considéré comme une donnée médicale du moment que seule la phrase concernant la non contre-indication à la pratique de l'équitation apparaît. Si le médecin a ajouté une allergie ou une pathologie qui concerne le cavalier, il s'agit de données médicales.

Pour information, le certificat médical doit être conservé au moins 10 ans dans l'hypothèse d'un contentieux. Déposez-le en ligne sur la Page Cavalier pour une conservation par la FFE. Concernant particulièrement les

mineurs, les traitements de données ne sont licites que :

- Si le mineur a 16 ans et plus, OU
- Si le consentement a été donné ou autorisé explicitement par le titulaire de l'autorité parentale.

Attention aux arnaques

Vous pouvez être amené à recevoir un courrier d'un organisme appelé « Comité Européen de la Protection des données CCFE » ou toute autre dénomination qui pourrait s'apparenter à un organisme officiel. Le courrier vous demande généralement d'appeler un numéro qui vous propose un audit de votre structure moyennant vos coordonnées bancaires et une somme à payer.

Il s'agit probablement d'une escroquerie, dans tous les cas, ne fournissez jamais vos informations de carte bancaire par téléphone.

Le service Ressources de la FFE est à votre disposition par téléphone ou par email pour vous aider à respecter cette réglementation.

Références

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DU 28 JUIN 2019

Cas n° 482-08-2019

La FFE a eu connaissance de faits de violences verbales qui se seraient déroulées lors du concours CSO n° 1948963 organisé à CHATEAU DU FAUCON DONCHER, à l'encontre de la présidente du jury.

Le cavalier, sa coach ainsi que la présidente du jury, la commissaire au paddock et le chef de piste ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 28 juin 2019, la Commission a confirmé la disqualification du cavalier dans l'épreuve litigieuse et a prononcé une relaxe à l'encontre de l'ensemble des personnes mises en cause.

Cas n° 483-09-2019

La FFE a eu connaissance de faits de fraude à la suite du dépôt, par l'un de ses établissements adhérents, de nombreux certificats médicaux délivrés par un chirurgien-dentiste et falsifiés, au profit de cavaliers ayant validé leur licence compétition et participé à des compétitions sur la base de ces faux documents.

L'établissement, la dirigeante, le chirurgien-dentiste et l'ensemble des cavaliers titulaires d'un certificat médical irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 28 juin 2019, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de 1000 € à l'en-

contre de l'établissement.

- Une amende de 1000 € à l'encontre de la dirigeante.

- Une amende de 2000 € à l'encontre du chirurgien-dentiste.

- Une disqualification des compétitions effectuées à compter de la date de dépôt du certificat médical irrégulier ainsi qu'une suspension de licence compétition de 3 mois, pour l'ensemble des cavaliers.

Cas n° 485-II-2019

La FFE a eu connaissance de faits de fraude, un établissement équestre adhérent à la FFE ayant déposé sur la page de plusieurs cavaliers des faux certificats médicaux, falsifiés et déposés via le compte de l'établissement.

L'établissement, le dirigeant et l'ensemble des cavaliers ti-

itulaires d'un certificat médical irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 28 juin 2019, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de 1000 € à l'encontre de l'établissement.

- Une amende de 1000 € à l'encontre du dirigeant.

- Une relaxe à l'encontre de l'ensemble des cavaliers titulaires d'un certificat médical original confirmé par le médecin.

- Une disqualification des compétitions effectuées avec la licence souscrite sur la base d'un faux, ainsi qu'une suspension de licence compétition de 3 mois avec sursis, pour l'ensemble des cavaliers titulaires d'une licence compétition souscrite avec un faux certificat médical.

DES CADEAUX POUR VOS SALARIÉS ?

LA PÉRIODE DE NOËL APPROCHE À GRANDS PAS, SI VOUS DÉCIDEZ DE FAIRE DES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE À VOS SALARIÉS IL EST PRÉFÉRABLE DE LES ANTICIPER DÈS MAINTENANT.



Les chèques cadeaux et bons d'achat

Vous pouvez offrir à tout moment de l'année des chèques cadeaux à vos salariés. La somme correspondant au montant des chèques cadeaux est exonérée de cotisations sociales à condition de ne pas dépasser par année civile et par salarié 5% du plafond mensuel de sécurité sociale (soit 168,85 € en 2019).

Au-delà de cette limite, ces avantages demeurent exonérés si les conditions suivantes sont simultanément remplies à savoir, l'attribution à l'occasion d'un événement particulier (mariage, naissance, départ en retraite...), une valeur conforme aux usages et, pour les bons d'achat, une utilisation déterminée.

La condition de valeur conforme aux usages est présumée remplie si le montant des bons d'achat et/ou cadeaux attribués au salarié pour un événement ne dépasse pas le seuil de 5%. Pour la rentrée scolaire, ce seuil est porté à 5% par enfant ; pour Noël il est de 5% par enfant et par salarié.

La prime transport

L'article L3261-3 du Code du travail donne la possibilité



à tout employeur de prendre en charge tout ou partie des frais de carburant et alimentation électrique des salariés qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail (ne concerne pas les salariés d'Ile-de-France).

Cette prime est exonérée de cotisations sociales dans une limite maximale de 200 euros par an et par salarié.

Les autres primes

Il vous est possible de valoriser le travail de vos salariés en versant occasionnellement ou régulièrement des primes.

Elles entrent dans le salaire brut et sont soumises aux co-

tisations sociales et dans la base d'imposition du salarié.

Vous organisez librement le versement de ces primes et leur montant tout en respectant le principe de non-discrimination.

La prime exceptionnelle
Elle n'engage pas l'employeur à la renouveler dans la mesure où les salariés ne peuvent pas justifier d'une régularité dans le versement de la prime.

La prime régulière
La prime peut être versée soit en vertu d'un accord collectif, d'une clause dans le contrat de travail ou bien d'un usage. L'employeur est alors obligé de verser la prime selon la fréquence prévue par les accords écrits.

L'employeur dispose d'une possibilité de dénoncer un usage s'il souhaite arrêter de verser une prime non prévue par un écrit. Dans ce cas, il doit respecter un délai de prévenance et consulter les représentants du personnel lorsqu'ils existent dans l'entreprise.

Prévoir une prime ou un cadeau en bons d'achat à Noël n'est pas la seule solution pour gratifier vos salariés. Vous pouvez mettre en place des systèmes au quotidien pour améliorer le bulletin de paie mensuel. Voici quelques exemples :

La prise en charge de la mutuelle prévoyance

La mutuelle et la prévoyance sont obligatoires pour tous les salariés des centres équestres depuis 2016 pour la complémentaire santé et 2017 pour la prévoyance. La convention collective prévoit les conditions de mise en place de ces deux régimes et leur financement.

Les coûts de mutuelle et de prévoyance sont répartis entre l'employeur et le salarié. Il est toutefois possible pour l'employeur de prendre en charge 100% des cotisations, permettant aux salariés de bénéficier de la couverture santé et pré-

voyance décès sans en supporter le coût. Ces sommes constituant des charges déductibles des bénéfices imposables de l'entreprise.

Attention toutefois pour le salarié, les sommes payées par l'employeur pour la mutuelle sont intégrées dans la base imposable à l'impôt sur le revenu.

Les avantages en nature

La convention collective détermine les conditions de mise en place de trois avantages en nature courants dans les établissements équestres : la nourriture, le logement et la prise en pension d'un équidé.

La convention collective détermine des valeurs minimales pour fixer le montant des avantages en nature (4,75 € pour un repas, 48,85 € pour un logement individuel, 50 % du prix d'une pension).

Lorsque l'employeur propose un avantage en nature, il doit le faire apparaître sur le bulletin de salaire. S'il ne le fait pas, il s'expose à une requalification de l'avantage en rémunération non déclarée et pourra être contraint à un rappel de cotisations sociales par la MSA.

N'hésitez pas à vous rapprocher des services du GHN pour faire le point sur les possibilités qui s'ouvrent à vous pour améliorer la rémunération de vos salariés.

RENCONTRES WESTERN

LA SECONDE ÉDITION DES RENCONTRES WESTERN DES 12 ET 13 OCTOBRE A RÉUNI AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL UNE QUINZAINE DE CAVALIERS ET 25 JUGES VENUS DE TOUTE LA FRANCE.

Encadrement expert

François Guyot, président de la Commission d'équitation western à la FFE et Julien Sermet, juge national élite d'équitation western, tous les deux dirigeants et enseignants de centres équestres, ont animé les formations de cavaliers. Les formations des juges ont, quant à elles, été assurées par Michèle Pfender, référente pour les juges, et Cécilia Niel, juge national élite.

juges et à cheval pour les cavaliers, suivies d'une mise en pratique l'après-midi lors de compétitions. Le format a permis d'aborder en profondeur des disciplines nouvellement intégrées au règlement. Une démonstration de longe line assurée par Emmanuel Dodart a été proposée aux participants le samedi soir.

Edition encourageante

Le jugement en direct a été propice à un maximum d'échanges. A l'heure du bilan, cavaliers et juges se déclaraient satisfaits d'une formule qui permet la réunion de la fa-

mille western et qui offre une opportunité aux clubs qui se lancent dans la discipline. Le succès de ce type de rassemblement est encourageant pour l'avenir de l'équitation et des Rencontres western.



Programme varié

Au programme : des formations le matin, en salle pour les

SÉCURITÉ EN CCE

LUNDI 14 OCTOBRE, LA FFE A RÉUNI LES ACTEURS DU CONCOURS COMPLET EN FRANCE AFIN DE PROPOSER DES PISTES DE TRAVAIL CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ.



©FFE/ZG

L'amélioration des protections individuelles est l'un des leviers de la sécurité.

Enjeu quotidien

Frédéric Bouix, DG FFE, a ouvert cette journée en rappelant que « La sécurité dans la pratique de l'équitation est un enjeu quotidien dans tous les poney-clubs, centres équestres et écuries de compétition. La sécurité des cavaliers, des chevaux et des personnes est une priorité. »

Sophie Dubourg, DTN, a rappelé que « le concours complet fait rêver. Nous devons accompagner cette belle discipline. »

Hygiène de vie

Un cavalier fatigué, stressé, en proie à des problèmes personnels perd en vigilance et en lucidité. Dans ce cas, la modération d'un coach à ses côtés est déterminante pour limiter les prises de risque.

Le point

Le complet français est très vivace avec 13 199 cavaliers différents sur quelques 4 000 épreuves pour environ 55 000 partants en 2018. La France est la 2^e nation mondiale en nombre de pratiquants derrière la Grande-Bretagne. 599 cavaliers Français sont enregistrés FEI.

Le nombre de chutes diminue depuis 2011. 70% ont lieu à l'entraînement. En compétition, un tiers des chutes sont le fait de cavaliers non encadrés. Les chutes se produisent davantage sur les plus hauts niveaux et les chiffres français sont meilleurs qu'à l'international.

Les actions sécurité

Une commission sécurité a été mise en place. La formation des officiels de compétition a été renforcée, des épreuves de derby cross permettant de découvrir la discipline ont été créées, un guide du chef de piste est en cours de réalisation. La FFE participe aux réunions sécurité de la FEI où elle a un rôle moteur, ainsi qu'à la commission de sécurité en courses d'obstacles de France Galop.

Laurent Bousquet, membre de la commission sécurité FEI, a expliqué que 90% des accidents sont dus à une erreur humaine. Les principaux leviers sont la formation, les obstacles, la réglementation, les protections individuelles, la mise en œuvre d'une culture de la sécurité et le traitement statistique des chutes et accidents.

Interventions

Plusieurs interventions ont apporté des témoignages sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Estelle Chavary, professeure de sport à la Direction régionale d'Orléans et parachutiste de précision, a rappelé la définition de la sécurité : « état dans lequel la possibilité de

dommages aux personnes ou à la propriété est réduite à, et maintenue à ou au-dessous, un niveau acceptable grâce à un processus continu d'identification des dangers et la gestion des risques » Elle a mis en évidence le facteur humain.

Echanges

Les échanges ont fait émerger des propositions dans 4 domaines :

- Le cavalier : formation, entraînement, niveau de qualification, sensibilisation à la sécurité...
- Le cheval : adaptabilité au cavalier, capacité et niveau, préparation physique, santé...
- Le format sportif : niveaux d'épreuves, qualifications, évaluation...
- Les obstacles : matériaux, construction, parcours...

Sérieux et bienveillance

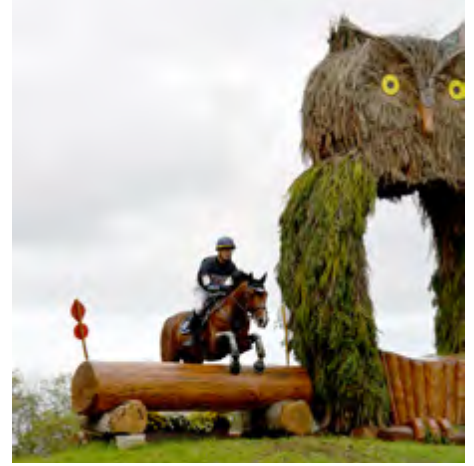
Dans une ambiance presque recueillie, chacun est intervenu avec beaucoup de bienveillance dans un esprit positif de recherche des meilleures solutions. Pour Karim Laghouag : « C'était une très bonne journée, on se rend compte qu'on a des solutions à notre portée, on doit maintenant échanger et impliquer tous les acteurs. Il faut oser parler de sécurité ! »

Sophie Dubourg a conclu : « Nous proposons de continuer la réflexion pour affiner les propositions et les compléter. Nous listerons ce qui peut être mis en place à courte échéance avec l'implication des CRE, des CDE et des clubs. »

LE MONDIAL DU LION



Le Mondial du Lion a renouvelé son grand succès auprès du public avec 30 000 spectateurs le jour du cross.



Les meilleurs 6 ans sous selle française sont *Dartagnan de Beliard*, propriété de la Scea de Béliard, monté par Thomas Carlile, 2^e, et *Demoiselle Platine *HDC*, propriété du Haras des Coudrettes, montée par Nicolas Touzaint, 4^e.



Les meilleurs 7 ans sous selle française sont *Cestuy la de l'Esques*, propriété de d'Andreas Paul Gygax, monté par Thomas Carlile, 5^e, et *Lumberton*, propriété de Sarl Jean-Louis Bouchard, monté par Astier Nicolas, 9^e.

Le prix FFE Eventing tour est pour Thomas Carlile / *Cestuy la de l'Esques* devant Astier Nicolas / *Lumberton* et Luc Château / *Cocorico de l'Ebat*, propriété de son cavalier. C'est Andreas Paul Gygax qui remporte le prix du propriétaire pour la performance de *Cestuy la de l'Esques* et Astier Nicolas le prix du meilleur cross avec *Lumberton*.



Remise des prix espoirs du complet

Le championnat du monde des Stud-books WBFSH est remporté par le Selle Français grâce aux performances de *Dartagnan de Beliard*, de *Demoiselle Platine *HDC* et de *Cristal Fontaine* monté par la britannique Kitty King. C'est Pascal Cadiou, président de l'ANSF, qui a reçu le Trophée.



GRAND National



CSO

- 13-15/03 - Auvers 50
- 27-29/03 - Villers Vicomte 60
- 09-12/04 - Vichy 03
- 23-26/04 - Marnes-la-Coquette 92
Master Pro
- 01-03/05 - Rosières-aux-Salines 54
- 15-17/05 - Tours Pernay 37
- 05-06/06 - Notre Dame d'Estrées 14
- 19-21/06 - Le Touquet 62
- 17-19/07 - Cantelieu 76
- 21-23/08 - Compiègne 60
- 11-13/09 - Barbaste 47
- 02-04/10 - Mâcon 71
- 15-18/10 - Saint Lô 50
- 28-29/10 - Lyon 69
- 12-15/11 - Le Mans 72
- 04-06/12 - Paris-Villepinte 93
(à confirmer)

CCE

- 05-08/03 - Saumur 49
- 16-19/04 - Pompadour 19
Master Pro
- 14-17/05 - Le Lion
d'Angers 49
- 18-21/06 - Vittel 88
- 10-13/09 - Le Pin-au-
Haras 61

DRESSAGE

- 05-08/03 - Le Mans 72
- 02-05/04 - Marnes-la-Coquette
92
- 05-07/06 - Mâcon 71
- 02-05/07 - Vierzon 18
Master Pro
- 21-23/08 - Compiègne 60
- 11-13/09 - Cluny 71



acprint
Imprimeur sur mesure

CALENDRIER 2020



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

GRANDNATIONAL.FFE.COM



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

SALON DU CHEVAL DE PARIS



LE SALON DU CHEVAL DE PARIS SE TIENDRA AU PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS VILLEPINTE DU 4 AU 8 DÉCEMBRE. GROS PLAN SUR LES INCONTOURNABLES DU SALON 2019.



Village formations et métiers

Le Salon du Cheval de Paris, en partenariat avec l'IFCE, Equiressources et la FFE s'est donné le défi de faire découvrir le panel original et complet des métiers et formations équestres. Pour cela, le Salon du Cheval de Paris a imaginé un nouveau village, idéalement situé à l'entrée du Salon. Celui-ci réunit tous les exposants concernés par la formation et l'emploi de la filière équine. Les futurs professionnels seront entourés d'experts avec lesquels ils pourront échanger afin de définir leur projet d'orientation. Sur un thème spécifique à chaque journée, deux conférences quotidiennes seront aussi organisées au sein de l'espace conférence, afin d'aider les personnes qui s'interrogent sur leur orientation, leur formation à trouver les réponses à leurs interrogations.

Il offrira aussi aux personnes désireuses de trouver un stage, un apprentissage, ou un premier emploi des rencontres informelles grâce à la création d'un espace spécialement conçu pour l'occasion où ils pourront retrouver toutes les offres d'emploi de la filière !

Ostéopathe équin, Journaliste équestre, Avocat en droit équin, Bourrelier, Organisateur d'événements équestre, Vétérinaire, voici un échantillon des métiers que l'on pourra retrouver au sein du village !

Nuit du Cheval 2019

L'événement mythique du Salon du cheval de Paris s'apprête une nouvelle fois à unir sport et spectacle à l'occasion d'un show extraordinaire. Rendez-vous le samedi 7 décembre à 20 h 30 sur la carrière Prestige, dans le hall 5A.

Cette année, découvrez une représentation unique : la Reprise des Douze de la Garde Républicaine comme vous ne l'avez jamais vue, sur une prestation musicale live exclusive de Betical. Une subtile alliance entre une équitation académique traditionnelle et la modernité de la musique électronique.

Après le spectacle et pour sa 4e édition, le Devoucoux derby cross indoor, épreuve de cross-country hallucinante, se déroulera pour la première fois, au coeur du Hall 5A, sur la carrière Prestige. Une occasion unique de voir évoluer les

meilleurs cavaliers internationaux de concours complet : plus de 1 000 mètres à plein galop avec une vingtaine d'obstacles qui sauront leur donner du fil à retordre. Une intensité folle.

Pleins feux sur le sport !

Le Salon du Cheval de Paris choisit son camp : avec fierté, il met à l'honneur le sport, tous les sports, pour tous les niveaux de pratique : de l'amateur au professionnel médaillé olympique, de l'enfant à initier au passionné en quête de grand spectacle !

Du 4 au 8 décembre, l'Indoor de Paris bat son plein ! Du CSO, du dressage, une crazy-run (CSO déguisé), du cross shetland... Engagements ouverts sur FFE Compet et FFE Club SIF.

Nouveau ! Le Salon accueille cette année la dernière étape du Grand Indoor de CSO FFE AC-Print !

Du 5 au 7 décembre, le Longines Masters de Paris réunit sous un même toit l'élite mondiale du saut d'obstacles et le meilleur de l'art de vivre.

Fonds Éperon



Pratique

Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte Hall 5a et Hall 5b

Du mercredi 4 au jeudi 5 décembre : 10h - 19h

Du vendredi 6 au samedi 7 décembre : 9h - 22h

Dimanche 8 décembre : 9h - 19h

Nuit du Cheval samedi 7 décembre 20h30

Longines Masters de Paris du 5 au 8 décembre

Conditions

préférentielles clubs et licenciés

En savoir plus :

salon-cheval.com

ORGANISEZ VOTRE STAGE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL !

FAIRE PROGRESSER SES CAVALIERS, FAIRE
DÉCOUVRIR DE NOUVELLES DISCIPLINES,
UN OUTIL DE FIDÉLISATION

DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE QUALITÉ

Profitez des installations sportives et du matériel pédagogique du Parc équestre fédéral. Profitez-en pour proposer à vos cavaliers des contenus de formation nouveaux !

UN STAGE À LA CARTE

Les prestations proposées s'ajustent en fonction de vos envies ! Des experts fédéraux peuvent venir initier vos cavaliers à de nouvelles disciplines : tir à l'arc à cheval, TREC, equifeel, etc. Il est également possible d'organiser sa propre compétition.

SEJOUR ALL INCLUSIVE

Les séjours s'organisent du lundi midi au samedi après-midi (6 jours / 5 nuits)



Le prix est de 250€/cavalier, ensuite, à vous de l'ajuster !

- L'hébergement
- La restauration (3 repas + goûter)
- Les animations et soirées
- L'accès aux installations et au matériel adéquat
- Un box paillé et les granulés

DES STAGES TOUTE L'ANNÉE

Créez des souvenirs inoubliables à vos cavaliers toute l'année ! Il est possible de venir en stage au Parc équestre fédéral pendant les vacances d'hiver, de printemps, au mois d'août et aux vacances de la Toussaint !

SEMAINES	RÉSERVATIONS
10-15/02/20	Avant le 10/01/20
17-22/02/20	Avant le 10/01/20
24-29/02/20	Avant le 10/01/20
02-07/03/20	Avant le 10/01/20
06-11/04/20	Avant le 06/03/20

SEMAINES	RÉSERVATIONS
13-18/04/20	Avant le 27/06/20
20-25/04/20	Avant le 27/06/20
27/04-2/05/20	Avant le 27/06/20
27/07-1/08/20	Avant le 27/06/20
03-08/08/20	Avant le 27/06/20

RETROUVEZ TOUTES NOS INFORMATIONS SUR FFE.COM/PARC

LA FFE SUR TOUS LES SALONS

LA FFE S'ATTACHE À ASSURER LA REPRÉSENTATION DES CLUBS ET DE LEURS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS. DANS CE CADRE, LES SERVICES DE LA FÉDÉRATION SERONT PRÉSENTS CET HIVER SUR PLUSIEURS SALONS AVEC DIFFÉRENTS OBJECTIFS PARFAITEMENT IDENTIFIÉS.

Objectifs

Sur les événements généralistes, la Fédération s'attache à promouvoir les activités équestres auprès du public, notamment en proposant des baptêmes sur des poney-clubs éphémères qui séduisent toujours les enfants. De plus, elle profite de l'occasion pour faire comprendre les problématiques du monde équestre aux parlementaires français et européens et aux élus territoriaux.

Sur les événements équestres, elle va à la rencontre des cavaliers et des clubs. C'est l'occasion d'échanger, de présenter les nouveautés fédérales, de répondre aux questions et de recueillir les suggestions des uns et des autres.

Salon des maires et des Collectivités

Du 19 au 21 novembre, la FFE sera présente au SMCL, le seul rendez-vous annuel national qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires. En amont de cette édition un questionnaire a été adressé aux collectivités à propos de l'empreinte équestre de leurs communes. Une manière originale de développer du lien entre clubs et collectivités mais également de valoriser les bonnes pratiques au travers de la reconnaissance de villes et villages équestres. L'ensemble des maires disposant d'un établissement labellisé sur le territoire de leur commune se sont vu invités par courrier à passer par le



stand Fédéral.

Positionné au sein du village sport, le stand de la FFE est le lieu de passage incontournable pour les élus en quête d'informations sur des projets équestres. Si beaucoup d'élus observent une certaine attirance pour les activités équestres, trop peu identifient nos clubs comme ressources potentielles de leurs territoires. Les contacts pris permettent d'initier des dynamiques locales autour de l'éducation, du développement des territoires, de l'accompagnement de publics fragiles etc...

Salon de l'Agriculture

Le SIA de Paris est le carrefour de rencontres incontournables des amoureux de la campagne. Du 22 février au 1er mars, la FFE y installera un poney-club éphémère adossé à un stand institutionnel. Pour le plus grand plaisir des familles, les enfants pourront participer à des animations de découverte en lien avec des clubs partenaires.

Nouveau! Un accueil métier sera proposé aux jeunes visiteurs équitants en recherche d'orientation.

Ce salon très couru des personnalités politiques de premier rang per-

met également l'organisation de rencontres de travail avec de nombreux ministres, députés ou sénateurs. Ces dix jours constituent une opportunité offerte pour faire avancer les dossiers en lien avec la place de l'équitation dans le paysage agricole français et européen.

Salons du Cheval

Aux côtés des CRE concernés, les services de la FFE seront présents sur trois salons équestres, Paris, Lyon et Avignon. L'occasion de répondre en direct aux interrogations des cavaliers, des clubs et d'assurer auprès des non équitants la promotion des établissements équestres labellisés. Ces rendez-vous sont également l'opportunité de faire la promotion des métiers de l'équitation et des dispositifs de formation associés.

Sentez-vous sport

Animé par les Fédérations, le village parisien multisport Sentez-vous sport s'est tenu le 28 septembre à La Villette en conclusion de la campagne de rentrée conduite par le CNOSF. Présentes lors de cette journée festive et sportive les équipes de la Fédération ont accueilli l'ensemble des publics et proposé des animations en selle pour les plus jeunes. Au-delà de la participation, cette implication permet une prise en compte élargie de l'équitation et des établissements équestres dans le dispositif national de promotion du CNOSF.

salon des maires
et des collectivités locales
19, 20 & 21 novembre 2019
PARIS > Porte de Versailles
#SMCL



TARIF LICENCIÉ

~~19€~~ 16€


**SALON DU
CHEVAL
DE PARIS**
2019

PARIS NORD VILLEPINTE



du 04
au 08 DEC

CHAMPIONNAT DU
MONDE
DU CHEVAL
ARABE 
ARABIAN HORSE WORLD CHAMPIONSHIP
29 NOV. AU 1ER DEC.

CONCOURS HIPPIQUE
INDOOR
DE PARIS 
PRO, AMATEUR, CLUB, PONEY
4 AU 8 DÉCEMBRE.

SPORT & SPECTACLE
NUIT DU
CHEVAL 
7 DÉCEMBRE


LONGINES
MASTERS
PARIS
5 AU 8 DÉCEMBRE

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& concours agricoles

COMEXPOSIUM


FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

FEI



www.salon-cheval.com